

Avec pour priorité la lutte contre les inégalités, le Département Accès aux Droits et Développement Social coordonne et met en œuvre des plans d’actions en collaboration avec les acteurs locaux, en recherchant la participation des habitants.

Le département est organisé en 3 pôles :

- Un pôle « Développement Social », composé d’un chef de projet contrat de ville et de 2 agent·es de développement social, chargé notamment de la mise en œuvre du contrat de Ville dans les quartiers classés en géographie prioritaire, et de la préparation de la prochaine génération des contrats de Ville « Quartiers 2030 ». Cette équipe conduit également un programme d’actions de promotion de l’égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations ;
- Un pôle « santé » composé de deux Coordonnateurs·ices Santé chargé·es de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, dans ses volets Prévention / Promotion de la santé et Accès aux Soins, dans un contexte de préparation de l’ouverture d’un centre de santé municipal ;
- Un pôle « insertion » mis en œuvre par Une Maison de l’Information sur l’Emploi et la Formation, composée de 6 agents, chargée de mettre en œuvre la politique publique d’insertion de la collectivité, et d’accompagner les publics dans leurs parcours d’insertion sociale et professionnelle.

Un·e chef·fe de projet rattaché·e au responsable de service assurant une mission transversale « Accès aux Droits et Lutte contre le non-recours» vient compléter cette équipe.

Dans le cadre d’une reconstitution de l’équipe et du lancement de nouveaux projets, la Ville recrute :

- Un·e Responsable du DADD
- Un·e agent·e de développement social, dont le territoire d’intervention prioritaire sera situé au Château Blanc,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e des volets Prévention/Promotion de la Santé et de la mise en œuvre de l’Atelier Santé Ville dans les quartiers situés en géographie prioritaire,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e de développer le volet Santé Mentale du Contrat Local de Santé, et son volet « Accès aux Soins » avec notamment la conduite du projet d’ouverture d’un centre de santé municipal, et à terme son pilotage
- Un·e chef·fe de projet « Accès aux Droits »
- Un·e conseiller·e en Insertion Professionnelle

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

Un·e coordinateur·rice « Accès aux Soins » et « Santé Mentale »

Cadre d'emploi des attachés territoriaux ou psychologues territoriaux

Réf. CASSM-032023

Missions principales

- Prépare la mise en œuvre du futur Centre de santé municipal : coordonne l'écriture du projet de santé et définit les modalités de fonctionnement du futur équipement
- Assure, après ouverture du centre, le pilotage de l'équipement et de son équipe, en garantit la gestion administrative et budgétaire
- Met en place et assure la coordination d'un Conseil Local en Santé Mentale sur le territoire de la ville, en lien avec le coordinateur du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale) du territoire de Rouen-Elbeuf
- Maintient et développe la dynamique partenariale autour de la santé mentale entre les acteurs des champs associatifs, sociaux et médico-sociaux, et éducatifs du territoire, et améliore la cohérence des actions portées sur le territoire
- En binôme avec le·a coordinateur·trice « Promotion de la santé » et « atelier santé ville », pilote et assure le suivi et l'évaluation du contrat local de santé, anime les instances de gouvernance, accompagne les collègues et partenaires dans la construction et la mise en œuvre de leurs fiches actions
- Développe une culture commune en santé publique en direction des acteurs du territoire en favorisant la formation et en organisant des temps de sensibilisation et de rencontres interprofessionnelles

Profil

- Titulaire de la FPT ou contractuel·le, sur le cadre d'emploi des attaché·es ou des psychologues territoriaux et de formation supérieure, vous disposez d'une expérience dans le développement de projets et dans le management d'équipe
- Vous disposez de connaissances des cadres politiques et institutionnels dans le domaine de la santé
- Vous avez de bonnes connaissances de l'environnement des collectivités territoriales
- Vous êtes doté·e d'un esprit d'analyse et de synthèse, et disposez de qualités rédactionnelles
- Vous avez de bonnes connaissances des méthodes et outils d'observation et de prospective
- Vous avez des qualités relationnelles, un sens de l'écoute et de discrétion
- Vous possédez d'une réelle capacité de coordination et de travail en équipe, et une maîtrise de la méthodologie de projets
- Permis B exigé (déplacements fréquents)

Condition d'exercice : vous travaillez du lundi au vendredi sur un cycle de travail de 37h/semaine ouvrant droit à 12 jours de RTT et 2 jours de sujétions.

Travail ponctuellement en soirée pour rencontrer les partenaires locaux

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : **16 juin 2023**

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr